

M. Baldwin: Voilà une sottise sans pareille. Je propose que le gouvernement se creuse les méninges, si petites qu'elles soient, pour essayer de trouver des solutions raisonnables en mettant au point des plans d'urgence qui seraient de quelque profit pour une population aux abois qui doit faire face à un chômage et à une inflation nuisibles, sérieux et paralysants, dus à la négligence du gouvernement à apporter les remèdes, déjà nécessaires dans des circonstances normales, lesquelles sont aujourd'hui intolérablement aggravées par les conséquences de l'initiative américaine. Voilà ce que j'ai à proposer.

Le gouvernement a-t-il quelque chose à proposer? Je l'ai demandé au premier ministre aujourd'hui, et il m'a répondu: «Nous attendrons encore un peu. Nous attendrons pour voir ce qui se passera, pour voir si cette question restera hypothétique.» Monsieur l'Orateur, jusqu'à quand devrions-nous écouter les radotages du premier ministre et de ses collègues? Je crois que c'est une situation révoltante et, de toute évidence, mon honorable ami d'en face, pour qui j'ai la plus grande admiration sauf lorsqu'il se permet des interpellations de ce genre, ne s'est pas préoccupé d'étudier clairement ce qu'en sera sans doute le résultat dans sa propre circonscription. De plus, monsieur l'Orateur,...

L'hon. M. Turner: Vous avez encore 15 minutes à remplir.

M. Baldwin: Encore 15 minutes? Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice (M. Turner) devrait savoir qu'il y a derrière moi des bataillons de députés qui ne demandent qu'une occasion de parler de cette mesure législative très importante et de l'amendement.

L'hon. M. Turner: Quelle équipe!

M. Baldwin: Plus tôt aujourd'hui, une commission présidentielle a déposé un rapport qui devrait faire réfléchir notre gouvernement, un rapport indiquant qu'on allait recommander au gouvernement américain qu'un grand nombre d'accords canado-américains soient annulés. Ceux-ci comprenaient, sauf erreur, l'Accord canado-américain sur les produits de l'automobile, et on recommandait qu'il n'y ait plus de discussions bilatérales et que seules des discussions internationales multilatérales donnent lieu à de nouveaux accords.

De plus, le congrès américain a été saisi de propositions en vertu de la loi DISC, qui auraient également des répercussions très néfastes pour notre pays. Dans ces circonstances, les députés ont certainement le droit de demander, et le gouvernement, le devoir de donner, une certaine assurance que le gouvernement a établi des plans, des programmes, des solutions de rechange visant à répondre aux besoins de la situation qui prendra inévitablement forme au cours des prochains mois d'hiver.

Dans ces circonstances, il est bien évident que l'amendement de mon honorable ami d'Edmonton-Ouest, conçu, dirais-je, avant aujourd'hui, prend une signification et une importance accrues. Il est nécessaire que le gouver-

nement présente au pays et au Parlement des politiques sensées et pratiques, qui stimuleront l'économie. Il faut songer à des dégrèvements d'impôts destinés à améliorer l'économie, à rétablir la confiance que les Canadiens ont perdue au cours des années, mécontents qu'ils sont des propositions dilatoires du ministre des Finances. Il est nécessaire de songer à des hausses raisonnables d'exonérations d'impôt d'autres sortes qui ajouteront au pouvoir d'achat des Canadiens. A l'heure actuelle, aucune motion ne saurait davantage retenir l'intérêt et l'appui de la population.

C'est le regret plutôt que la colère qui me dicte ces paroles aux députés ministériels. Ce sont eux, nous le savons, qui peuvent établir des politiques. Nous espérons qu'ils vont s'y mettre. Je leur assure dès maintenant que s'ils présentent des politiques et propositions de nature à réaliser ce que mon ami le député énonçait dans son amendement, ils obtiendront notre appui.

D'autres députés voudraient prendre la parole, je le sais. Je n'emploierai pas tout le temps à ma disposition, car des membres de notre parti aimeraient signaler à la Chambre de nouvelles raisons d'appuyer l'amendement à l'étude. J'espère que d'ici la fin du débat, des députés ministériels auront assez de courage pour prendre la parole et dire ce qu'ils pensent de l'amendement.

M. J. P. Nowlan (Annapolis-Valley) Monsieur l'Orateur, après une attente de plus de neuf ans, tous les députés sont prêts à parler sans hésitation de la réforme fiscale. Si ce projet de loi de plus de 700 pages, qui va sûrement aider l'industrie des pâtes et papiers, même s'il n'aide pas le contribuable canadien moyen, était une réforme fiscale au vrai sens du mot, nous serions probablement plus avant dans l'étape de la deuxième lecture et nous nous serions prononcés sur le vigoureux amendement du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) accepté par Votre Honneur, qui met en lumière les maux qui accablent le pays et de quel côté devraient s'orienter les modifications fiscales pour remédier au marasme d'une économie stagnante.

• (9.50 p.m.)

Malheureusement, monsieur l'Orateur, même si le présent bill est aussi complexe que toutes les doctrines des Mèdes et des Perses, ce n'est pas une réforme fiscale. En effet, le bill va créer un maquis d'impôts, ce qui ne conduit pas nécessairement à la justice en matière d'impôt. On ne peut obtenir une réforme fiscale d'un maquis d'impôts.

C'est pour cette raison et pour une multitude d'autres, monsieur l'Orateur, que je me lève à ma place ce soir, et c'est un privilège, comme je compte me lever d'autres soirs et d'autres jours, pendant que nous étudierons ces quelque 700 pages, afin de tenter de faire comprendre au gouvernement qu'il prend la mauvaise voie, avec l'espoir qu'un jour, le pays connaîtra une réforme fiscale légitime plus conforme au principe d'une société juste, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle, qu'à un maquis d'impôts qui fera la risée de la société juste. C'est pourquoi, de façon très générale, j'interviens ce soir.